

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 15/02/2017

Département de
la VIENNE

Arrondissement de
MONTMORILLON

nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoir
41	21	21	1

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux février à dix-huit heures et quinze minutes, les délégués du comité syndical ont été convoqués par M. Philippe BELLIN, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle multimédia de la communauté de commune de la Région Couhé (8 rue Hemmoor 86700 COUHE). Le comité syndical à ce jour, à cette heure et à ce lieu est de vingt et un conseillers sur les quarante et un, le quorum est donc atteint.

Etaient présents : BELLIN Jean - BELLIN Philippe - BELLINI Bruno - BERNARD Patrick - BIBAUD André - BLAISON Andrée - BOCK François - CHAPLAIN Christian - CHARGELEGUE Jérôme - GREFFIER Jacky - GROLLIER Louis-Marie - LATU Roland - MAGNY Fabienne - PIN Olivier - POIRIER Frédy - ROYER Christian - SARDET Gérard - SAUMUR Jean - SICAUT Ludovic - TERRANOVA Jean-Luc - TEXEREAU Dominique

Etaient excusés : BARRAULT Serge - CHARRAUD Bruno - GUINAULT Jacques - JEAN Gisèle - MARTIN Jean-Louis - MOUSSERION Martine (pouvoir à Pin Olivier)

Etaient absents : BAILLARGE Philippe - BOUCHER Marc - BOUFFARD Patrick - BOURCHENIN Michel - CHOISY Jean-Michel - COLLOBER Sarah - COMPAGNON Jean-Pierre - DIOT Xavier - GRIMAUD James - JESBERGER Gilles - LABELLE Alain - PORCHET Bernard - ROUSSEL Pascal - THEVENET Roland -

A été élu secrétaire de séance M. Pin Olivier

Trésorier Receveur : SERAISSOL Laurent
Administratifs : BRANGEON Anne - MIRLYAZ Manuel

SOUS-PRÉFECTURE
- 2 MARS 2017
MONTMORILLON

Délibération n°51_220217

Affectation des comptes de résultats 2016

Le Président demande au trésorier receveur de présenter les affectations des comptes de résultats de 2016 du Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud. Le trésorier présente l'affectation des résultats 2016 comme suit :

En recettes :

Fonctionnement

Compte 002 - excédent de fonctionnement reporté : 58 463,03€

Investissement :

Compte 001- excédent d'investissement reporté : 17 452,41€

Affectation des résultats

2016 sur l'exercice 2017

Investissement

recettes (a)	15 439,44
dépenses (b)	9 737,28
résultat de l'exercice (=a-b)	5 702,16
résultat cumulé au 31/12/2015 (c)	11 750,25
résultat de clôture 2016 (= a-b+c)	17 452,41

Fonctionnement

recettes	348 470,43
dépenses	369 474,19
résultat de l'exercice	-21 003,76
résultat cumulé au 31/12/2015	79 466,79
résultat de clôture 2016	58 463,03

Reste à réaliser

recettes	0,00
dépenses	0,00
soldes	0,00

si solde positif = excédent de financement
 si solde négatif = besoin de financement

Budget 2017

Investissement	compte	montant
Recettes (excédent)	001	17 452,41
Déficit		
Fonctionnement	compte	
Recettes (excédent)	002	58 463,03
Déficit		

SOUS-PRÉFECTURE

- 2 MARS 2017

MONTMORILLON

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, les affectations des comptes de résultats du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Val de Clouère, du Syndicat d'Etudes et d'Aménagement du Palais et de la Rhune et du Syndicat Mixte du Clain Sud comme suit et seront inscrit dans l'exercice 2016 du Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs 2016 du Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud.

Pour copie conforme,
 Couhé, le 28 février 2017
 Le Président,
 Philippe Bellin

Acte rendu exécutoire par
 Le Président
 Philippe Bellin
 Couhé, le 28 février 2017

